



Installation de Romont

**GROUPE E  
GREENWATT**

# RAPPORT DE GESTION 2024

# SOMMAIRE

Message	04
<hr/>	
Gouvernement d'entreprise	07
<hr/>	
Rapport du Conseil d'administration	08
<hr/>	
Chiffres-clés	09
<hr/>	
Comptes annuels	10
<hr/>	
Rapport de l'organe de révision	18

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU RESPONSABLE DE GESTION

## UNE DYNAMIQUE SOLAIRE EN PLEINE ACCÉLÉRATION

### Transition énergétique : des mesures ambitieuses pour un avenir solaire

La loi fédérale votée le 9 juin 2024, visant à sécuriser l'approvisionnement électrique grâce aux énergies renouvelables, représente une avancée significative pour le développement durable en Suisse. En encourageant la construction d'infrastructures solaires à grande échelle et en renforçant le cadre réglementaire, cette législation crée un environnement propice à l'expansion du photovoltaïque. Greenwatt s'engage pleinement dans cette dynamique, renforçant ainsi son soutien à la transition énergétique. En facilitant la construction de grandes infrastructures solaires et en renforçant le cadre réglementaire, cette législation crée un environnement favorable à l'essor du photovoltaïque. Greenwatt s'inscrit pleinement dans cette dynamique, consolidant son engagement en faveur de la transition énergétique.

Afin d'accélérer cette expansion, la Confédération a mis en place des incitations financières attractives pour les grandes installations solaires. Parmi elles, la Grande Rétribution Unique (GRU) permet aux installations de plus de 100 kW de bénéficier d'une subvention couvrant jusqu'à 30 % des coûts d'investissement, réduisant ainsi significativement les barrières économiques et encourageant les initiatives à grande échelle.



Alain Sapin, Président du Conseil d'administration (à g.) et Luca Savoldelli, Responsable de gestion

### Un partenariat stratégique avec Nexans

L'année 2024 marque une avancée significative pour l'énergie solaire en Suisse, portée par des projets d'envergure. Dans ce contexte, Greenwatt a joué un rôle clé en développant des installations ambitieuses. Parmi ces réalisations, le parc solaire de Nexans à Cortaillod, conçu en partenariat avec Nexans Suisse, représente une étape majeure. Composé de plus de 4'000 modules photovoltaïques répartis sur dix toitures, ce projet a porté la capacité totale du site à 2,4 MW. Grâce à cette installation, Nexans atteint un taux d'autoconsommation de plus de 90 % et améliore son autonomie énergétique à plus de 20 %, tout en contribuant activement à la transition énergétique régionale.

L'essor de tels projets confirme la volonté des acteurs économiques de s'engager pleinement dans la transition énergétique, soutenus par un cadre réglementaire et des incitations financières adaptées.

### Groupe E Greenwatt accélère sa production photovoltaïque

Avec la mise en service de 18 nouvelles centrales solaires, la puissance totale des installations photovoltaïques gérées par Groupe E Greenwatt continue de croître et la puissance totale des installations atteint 471 MW, soit plus de 13 % par rapport à 2023. Ces projets permettent non seulement de produire davantage d'énergie propre mais également de répondre aux besoins croissants en électricité durable en Suisse.

Grâce à un cadre législatif renforcé, des incitations financières attractives et des partenariats stratégiques, l'essor du solaire en Suisse connaît une accélération sans précédent. Greenwatt, à travers ses projets ambitieux et sa contribution croissante à la production photovoltaïque, joue un rôle moteur dans cette transition énergétique. En misant sur l'innovation et le développement d'infrastructures durables, l'entreprise s'inscrit pleinement dans la vision d'un approvisionnement énergétique plus propre, plus local et plus résilient pour les années à venir.

### Mesurer, collaborer, avancer : une nouvelle étape pour l'éolien

L'énergie éolienne joue un rôle clé dans la stratégie énergétique de la Suisse, en renforçant la complémentarité avec le solaire et l'hydraulique. Sa production, concentrée principalement en hiver, permet de diversifier les sources d'approvisionnement en électricité tout en réduisant la nécessité d'importer des combustibles fossiles. En intégrant l'éolien dans le réseau, la Suisse peut également optimiser la distribution d'énergie et limiter les coûts liés au transport électrique sur de longues distances.

### Des projets éoliens en progression pour une transition énergétique durable

Le développement de l'éolien en Suisse progresse malgré des défis réglementaires et une acceptation locale mitigée. Dans le canton de Fribourg, le développement des projets est en attente en raison de l'opposition d'une partie des communes-sites. Dans les cantons de Neuchâtel et de Berne, plusieurs projets, tels que la Montagne de Buttes et le parc des Quatre Bornes, avancent lentement en raison de recours.

Concernant le parc éolien des Quatre Bornes, la population de Sonvilier (BE) a rejeté le projet lors d'une seconde votation en septembre 2024, avec 53,6% des voix contre. Ce refus entraîne l'arrêt de la partie bernoise du projet. Cependant, la partie neuchâteloise, située sur la commune de Val-de-Ruz, poursuit le processus d'autorisation et a atteint le stade du Tribunal fédéral.

En octobre 2024, sur le plateau de Diesse, la commune mixte de Plateau de Diesse et Groupe E Greenwatt ont installé un mât de mesure de 100 mètres de hauteur au Mont-Sujet. Cet équipement est conçu pour collecter des données précises sur la vitesse du vent et analyser les impacts environnementaux, notamment sur la faune locale, comme les chauves-souris. Les mesures, prévues sur une durée de 18 mois, fourniront des informations essentielles pour estimer les capacités énergétiques du site tout en tenant compte des enjeux écologiques. Ce travail préparatoire s'inscrit dans une démarche visant à concilier le développement des énergies renouvelables et la préservation de la biodiversité.

Parallèlement, en octobre 2024, la société ValEole SA a érigé un mât de mesure de 120 mètres à Charrat (VS) pour évaluer la faisabilité de deux nouvelles éoliennes. Ces mesures, étalées sur une année, permettront de définir les caractéristiques techniques des futures installations et de préparer un appel d'offres public.

En Suisse alémanique, dans les Cantons de Lucerne et de St.Gall, Groupe E Greenwatt explore de nouvelles opportunités avec quatre projets en cours d'évaluation, confirmant une dynamique nationale en faveur de l'énergie éolienne.

**Groupe E Greenwatt est au cœur du développement de projets ambitieux en faveur de la transition énergétique.**

### Construire ensemble un avenir énergétique durable

L'engagement des collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent au développement de Groupe E Greenwatt est au cœur du déploiement de projets ambitieux en faveur de la transition énergétique. Leur expertise, combinée à la confiance des clientes et clients, des fournisseurs, des partenaires et des actionnaires, constitue un moteur essentiel pour accélérer cette transformation. Face aux défis climatiques et énergétiques, chaque acteur joue un rôle clé. En unissant les efforts et en misant sur des solutions durables et innovantes, il devient possible d'atteindre les objectifs ambitieux fixés par la Confédération et de bâtir un avenir énergétique plus responsable et résilient.

### Renforcement du parc hydroélectrique et hausse de la production

En 2024, Groupe E Greenwatt a poursuivi son développement avec la fusion par absorption de La Tzintre Energie SA, une société qu'elle détenait intégralement depuis 2018. Cette opération a permis d'intégrer pleinement l'aménagement hydroélectrique de La Tzintre à Charmey au sein des actifs de Groupe E Greenwatt, renforçant ainsi son portefeuille de production d'énergie renouvelable. Par ailleurs, l'année hydrologique 2024 s'est distinguée par une hydraulité supérieure à la moyenne pluriannuelle sur l'ensemble du territoire suisse. Cette conjoncture favorable a eu un impact direct sur la production d'électricité du parc hydroélectrique de Greenwatt et de ses filiales, qui a atteint un total de 30.3 GWh, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2023.

### Expansion de la capacité de production et développement

BestPellet AG a franchi une étape majeure avec la mise en service d'une nouvelle installation de pelletisation sur son site de Guin en 2024. Cette modernisation permet une augmentation significative de la capacité de production, renforçant ainsi la position de l'entreprise sur le marché des granulés de bois. Grâce à cette expansion, BestPellet AG peut mieux répondre à la demande croissante et élargir son portefeuille de clients, qui compte désormais plus de 800 clients fidèles. Cette avancée ouvre de nouvelles perspectives de développement et confirme l'engagement de l'entreprise en faveur d'une production durable et performante.

**ALAIN SAPIN**

Président du Conseil d'administration

**LUCA SAVOLDELLI**

Responsable de gestion

## GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

Les organes de la société sont:

- l'Assemblée générale des actionnaires
- le Conseil d'administration
- la Direction
- l'organe de révision

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration se compose de:

#### Alain Sapin



#### PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Directeur Énergie électrique de Groupe E SA

#### Pierre Oberson



#### VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétaire général de Groupe E SA

#### Raphaël Comte



#### ADMINISTRATEUR

Ancien Conseiller aux Etats

#### Alain Ruffieux



#### ADMINISTRATEUR

Responsable Gestion infrastructure de Groupe E SA

#### Willy Zeller



#### ADMINISTRATEUR

Directeur Finances et informatique de Groupe E SA

#### Nicole Righetti



#### SECRÉTAIRE HORS CONSEIL

Tous les administrateurs sont nommés pour une année. Les membres du Conseil sont rééligibles en tout temps.

### LA DIRECTION

Le Conseil d'administration a délégué la gestion de la société à Groupe E SA. Celle-ci a désigné en son sein le responsable de gestion, en la personne de Luca Savoldelli, responsable de l'Unité Nouvelles énergies renouvelables et mobilité électrique à la Direction Energie électrique de Groupe E, lequel assume la direction de la société.

### L'ORGANE DE RÉVISION

La succursale fribourgeoise de la fiduciaire BDO SA a assumé ce mandat pour l'exercice 2024.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## GÉNÉRALITÉS

A l'unanimité, l'Assemblée générale du 14 juin 2024 a accepté la reconduction des mandats d'administrateurs de MM Raphaël Comte, Pierre Oberson, Alain Ruffieux, Alain Sapin, et Willy Zeller.

Durant l'exercice 2024, le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises.

## EVALUATION DES RISQUES

L'évolution du secteur énergétique entraîne des défis pouvant représenter des risques. Consciente de ces enjeux, Groupe E Greenwatt met en œuvre une gestion des risques structurée, proactive et intégrée, permettant d'identifier, d'évaluer et de traiter les risques tout en exploitant les opportunités. Cette approche est appliquée à tous les niveaux, depuis les choix stratégiques jusqu'aux opérations quotidiennes, garantissant une prise de décision éclairée et maîtrisée.

Le cadre de gestion des risques repose sur des principes définis dans une politique adoptée par le Conseil d'administration et déclinée à l'ensemble des sociétés du groupe. L'organisation s'appuie sur une gouvernance robuste et une culture d'entreprise favorisant une gestion rigoureuse des risques et un contrôle interne efficace. Les risques sont catégorisés en cinq domaines : stratégie, activités opérationnelles, reporting, conformité et cas de force majeure. Des stratégies d'atténuation adaptées permettent de réduire l'exposition aux risques dans les limites de tolérance fixées par le Conseil d'administration, assurant ainsi la pérennité et la résilience des activités de Groupe E Greenwatt.

## STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Les actionnaires de Groupe E Greenwatt sont Groupe E SA, avec 90% des parts, et la République et canton de Neuchâtel, qui en détient 10%.

# CHIFFRES-CLÉS

## PRODUCTION DES INSTALLATIONS DE GROUPE E GREENWATT EN 2024 SITUATION FIN 2024

- 142 installations photovoltaïques en activité :
- > 260'099 m<sup>2</sup> de surface
  - > 47.1 MW de puissance installée
  - > 39.4 GWh d'électricité produite
- 4 installations photovoltaïques en construction

## LES INSTALLATIONS EXPLOITÉES EN PARTENARIAT

8 centrales de biomasse exploitées par Engreen SA :

- > 3.86 MW de puissance installée
- > 28.01 GWh d'électricité produite

Un réseau de chauffage à distance :

- > 2.3 GWh d'énergie fournie

14 aménagements hydroélectriques :

- > 6.5 MW de puissance installée
- > 30.3 GWh d'électricité produite

Un parc éolien :

- > 3.0 MW de puissance installée
- > 6.52 GWh d'électricité produite

## GROUPE E GREENWATT SITUATION FIN 2021

- > 9 sociétés en participation (-1 suite à la fusion entre Groupe E Greenwatt SA et La Tzintre Energie SA en 2024).
- > >140 installations en exploitation



Vue aérienne du parc solaire de Nexans à Cortailod

# COMPTES ANNUELS

## BILAN

Actifs (en CHF)	Note	31.12.2024	31.12.2023
<b>Actifs circulants</b>		<b>3'379'452</b>	<b>2'102'501</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1'432'121	574'284
Créances sur ventes et prestations	2	106'946	51'807
Autres créances à court terme	2	828'006	668'466
Comptes de régularisation actifs	2.3.2	1'012'379	807'944
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>61'174'845</b>	<b>57'402'161</b>
Immobilisations financières	2.4	8'871'472	7'826'472
Participations	2.5	4'357'920	4'957'920
Immobilisations corporelles	2.5	45'435'553	41'672'181
Projets en construction	2.3.4	2'509'900	2'945'588
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>64'554'297</b>	<b>59'504'662</b>

Passifs (en CHF)	Note	31.12.2024	31.12.2023
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>3'395'823</b>	<b>12'674'062</b>
Dettes sur achats et prestations reçues		2'641'974	900'181
Dettes à court terme portant intérêt	2.6	0	10'425'000
Autres dettes à court terme		114'842	129'626
Comptes de régularisation passifs		639'007	1'219'255
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>35'558'000</b>	<b>22'000'000</b>
Dettes financières à long terme portant intérêt	2.6	35'558'000	22'000'000
<b>Total des capitaux étrangers</b>		<b>38'953'823</b>	<b>34'674'062</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>25'600'474</b>	<b>24'830'600</b>
Capital-actions		30'000'000	30'000'000
Réserve légale générale issue du bénéfice		33'000	33'000
Perte résultant du bilan		(4'432'526)	(5'202'400)
Résultat reporté		(5'202'400)	(6'290'456)
Résultat de l'exercice		769'875	1'088'055
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>64'554'297</b>	<b>59'504'662</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

En CHF	Note	2024	2023
Chiffre d'affaires		8'302'744	5'974'436
Autres produits d'exploitation		610'311	381'118
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>8'913'055</b>	<b>6'012'554</b>
Achat de matériel		(290'042)	(299'185)
Charges de personnel		(48'903)	5'124
Autres charges d'exploitation		(1'036'219)	(1'255'934)
Prestations de services		(2'647'115)	(1'960'301)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(4'022'279)</b>	<b>(3'510'296)</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>		<b>4'890'776</b>	<b>2'502'258</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles		(4'592'386)	(2'225'243)
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>		<b>298'390</b>	<b>277'015</b>
Produits financiers		211'720	259'722
Charges financières		(566'862)	(422'607)
Produits exceptionnels, unique ou hors période	2.7	826'626	973'925
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>769'874</b>	<b>1'088'055</b>
Impôts sur le bénéfice		0	0
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>769'874</b>	<b>1'088'055</b>

## ANNEXE

### 1. PRINCIPE D'ÉVALUATION APPLIQUÉS DANS LES COMPTES ANNUELS

“Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations. Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il faut tenir compte du fait que, afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes. Tous les chiffres des comptes annuels sont arrondis à l'unité, tandis que les calculs sont réalisés sur la base des chiffres exacts. Il peut en résulter des différences d'arrondis.”

#### Dérogation au principe de continuité dans la présentation

La présentation des états financiers a été modifiée suite à une décision d'uniformiser la présentation des états financiers pour l'entier des sociétés du groupe. Ceci n'a aucune incidence sur le résultat ni sur les fonds propres.

#### Reconnaissance du chiffre d'affaires

Principes généraux

Les ventes d'énergie et de biens et services aux clients finaux et aux partenaires de distribution sont considérées comme réalisées et sont comptabilisées dans le chiffre d'affaires dès lors que les livraisons correspondantes ont eu lieu.

#### Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs cotés en bourse

La trésorerie comprend les avoirs en espèces et les avoirs à vue auprès des banques et d'autres établissements financiers ainsi que les moyens financiers à court terme extrêmement liquides qui peuvent être convertis à tout moment en liquidités et qui sont soumis à des fluctuations de valeur négligeables (placements à terme).

Les titres disposant d'une valeur de marché sont évalués au cours de bourse au jour de la clôture. La société renonce à la constitution d'une réserve de fluctuation de valeur.

#### Créances sur ventes et prestations

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires, déterminées sur la base des risques effectifs connus et du taux de pertes historique sur les créances.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés. Elles sont amorties linéairement sur la durée de vie estimée. L'adéquation de la valeur des immobilisations corporelles est examinée annuellement. Si des indications de diminution de valeur significative ou des modifications de la durée d'utilisation sont constatées, le plan d'amortissement résiduel est modifié ou un amortissement non planifié est enregistré (impairment).

Durée d'amortissement (en années)  
sur la base d'objets neuf

#### Installations de production :

- Groupes production photovoltaïque	25
- Groupes production biomasse	20
- Groupes production chauffage à distance	20-40

#### Autres immobilisations corporelles :

- Véhicules	5
- Aménagements et agencements, machines, outillage, divers	10
- Machines et mobilier de bureau	5
- Equipements informatiques	3
- Centraux téléphoniques et autres équipements télécom	4

#### Immobilisations en cours

Pas d'amortissement

#### Projets en construction

Les projets en construction sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition. Chaque année, les projets sont réévalués selon une grille de dépréciation uniforme, basée sur les probabilités de réalisation des projets.

La méthode de dépréciation est la suivante:

Probabilité de réalisation estimées	Taux de dépréciation
Réalisation quasi certaine (95% - 100%)	0%
Probabilité de réalisation forte (75% - 95%)	10%
Probabilité de réalisation moyenne (35% - 75%)	50%
Probabilité de réalisation faible (0% - 35%)	90%

#### Principaux cours de change

	Cours de change annuel moyen		Cours de change en fin d'année	
	2024	2023	2024	2023
1 EUR	0.9638	0.9857	0.9412	0.9260
1 USD	0.8872	0.9146	0.9060	0.8380

## 2. INFORMATIONS, STRUCTURE DÉTAILLÉE ET COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

### 2.1 RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE DE L'ENTREPRISE

La société est inscrite au registre du commerce sous le nom de « Groupe E Greenwatt SA » avec siège à Granges-Paccot.

### 2.2 DÉCLARATION SUR LA MOYENNE ANNUELLE DES EMPLOIS À PLEIN TEMPS

La société n'emploie aucun collaborateur.

## 2.3 VENTILATION DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN

En CHF	31.12.2024	31.12.2023
<b>Créances sur ventes et prestations</b>	<b>106'946</b>	<b>51'807</b>
Créances sur ventes et prestations	451'102	276'080
Correction de valeur	(344'156)	(224'273)
<b>Comptes de régularisation actifs</b>	<b>1'012'379</b>	<b>807'944</b>
Impôts courants à récupérer	83'518	64'441
Charges payées d'avance	116'902	20'000
Produits à recevoir	811'959	723'503
<b>Immobilisations financières</b>	<b>8'871'472</b>	<b>7'826'472</b>
Prêts et avances à des sociétés du groupe	7'091'472	5'646'472
Prêts et avances à des tiers	1'780'000	2'180'000
<b>Projets en construction</b>	<b>2'509'900</b>	<b>2'945'588</b>
Projets en construction	10'970'549	12'573'636
Corrections de valeur	(8'460'649)	(9'628'048)

## 2.4 ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En CHF	Installations de production	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
<b>Coûts d'acquisition :</b>				
<b>Solde au 01.01.2023</b>	<b>58'090'391</b>	<b>310'493</b>	<b>1'479'228</b>	<b>59'880'112</b>
Investissements	3'777'745	0	2'647'656	6'425'401
Cessions	0	0	0	0
Transferts d'immobilisations	(564'853)	0	564'853	0
<b>Solde au 31.12.2023</b>	<b>61'303'283</b>	<b>310'493</b>	<b>4'691'737</b>	<b>66'305'512</b>
Investissements	9'847'422	0	721'925	10'569'347
Cessions	(324'599)	(265'559)	0	(590'157)
Transferts d'immobilisations	2'672'926	0	(2'672'926)	0
<b>Solde au 31.12.2024</b>	<b>73'499'032</b>	<b>44'934</b>	<b>2'740'736</b>	<b>76'284'702</b>
<b>Amortissements cumulés :</b>				
<b>Solde au 01.01.2023</b>	<b>22'121'607</b>	<b>286'481</b>	<b>0</b>	<b>22'408'089</b>
Amortissements planifiés	2'215'338	9'906	0	2'225'243
Amortissements non planifiés	0	0	0	0
Cessions	0	0	0	0
<b>Solde au 31.12.2023</b>	<b>24'336'945</b>	<b>296'387</b>	<b>0</b>	<b>24'633'332</b>
Amortissements planifiés	6'612'318	6'937	0	6'619'255
Amortissements non planifiés	0	0	0	0
Cessions	(145'048)	(258'390)	0	(403'438)
<b>Solde au 31.12.2024</b>	<b>30'804'215</b>	<b>44'934</b>	<b>0</b>	<b>30'849'149</b>
<b>Valeur comptable nette :</b>				
<b>Au 31.12.2023</b>	<b>36'966'338</b>	<b>14'106</b>	<b>4'691'737</b>	<b>41'672'181</b>
<b>Au 31.12.2024</b>	<b>42'694'817</b>	<b>0</b>	<b>2'740'736</b>	<b>45'435'553</b>

## 2.5 PARTICIPATIONS

Participations directes	Devise	Siège	Capital-social en milliers	Quote-part 2024 en %	Quote-part 2023 en %
BestPellet Wärme AG	CHF	Düdingen	800	93.1%	93.1%
Schwyberg Energie AG	CHF	Plasselb	100	90.0%	90.0%
Verrivent SA	CHF	Les Verrières	100	50.0%	50.0%
Entegra Wasserkraft AG	CHF	St-Gall	6020	40.4%	40.4%
Chabloz Energie SA	CHF	Haut-Intyamont	100	40.0%	40.0%
COMBA Energies SA	CHF	Arbaz	100	40.0%	40.0%
Engreen SA	CHF	Granges-Paccot	100	36.0%	36.0%
KohleNusbaumer SA	CHF	Blonay	100	14.0%	14.0%
ValEole SA	CHF	Charrat	2000	4.5%	4.5%
La Tzintre Energie SA	CHF	Val-de-Charmey	1200	0.0%	100.0%

## 2.6. DETTES FINANCIÈRES PORTANT INTÉRÊT

En CHF	2024		2023	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Emprunts auprès d'actionnaires	22'000'000	0	22'000'000	0
<b>Total dettes portant intérêt, jusqu'à 5 ans</b>	<b>22'000'000</b>	<b>0</b>	<b>22'000'000</b>	<b>0</b>
Emprunt envers des actionnaires	10'425'000	0	0	10'425'000
Emprunt bancaire	3'108'000	0	0	0
<b>Total dettes portant intérêt, jusqu'à 5 ans</b>	<b>13'558'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10'425'000</b>
<b>Total dettes portant intérêt</b>	<b>35'558'000</b>	<b>0</b>	<b>22'000'000</b>	<b>10'425'000</b>

## 2.7 PRODUITS EXTRAORDINAIRES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE

En CHF	31.12.2024	31.12.2023
Intérêts prêt Verrivent 2015-2022	0	323'479
Chiffres d'affaires 2022 et années antérieures	0	650'446
Bonus de fusion Greenwatt-Tzintre	826'626	0
<b>Produits extraordinaires, uniques ou hors période</b>	<b>826'626</b>	<b>973'925</b>

## 2.8 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Aucun événement important pour l'appréciation des comptes de la société ne s'est produit entre la date de bouclage au 31 décembre 2024 et l'approbation des comptes lors de la séance du Conseil d'administration du 26 mars 2025.

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Tél. +41 26 435 33 33  
www.bdo.ch  
fribourg@bdo.ch

BDO SA  
Petit-Moncor 1A  
Villars-sur-Glâne  
Case postale  
1701 Fribourg

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée générale de

**Groupe E Greenwatt SA, Granges-Paccot**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe) de Groupe E Greenwatt SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle réalisé en vertu de l'art. 729a, al. 1, CO, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels (pages 10 à 17) ainsi que la proposition du Conseil d'administration ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fribourg, 26 mars 2025

BDO SA

Mathieu Donzallaz  
Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé

p.p. Jonathan Schmutz  
Expert-réviseur agréé

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

Groupe E Greenwatt remercie les personnes qui ont collaboré à l'élaboration de ce document. Le rapport de gestion 2024 est disponible en français.

#### Contact

**Groupe E Greenwatt**  
Route de Morat 135  
1763 Granges-Paccot  
T +41 840 20 30 40  
info@greenwatt.ch

#### Rédaction

Groupe E Greenwatt, Granges-Paccot  
Groupe E, Communication & affaires publiques, Granges-Paccot

#### Graphisme

Groupe E, Direction Marketing

#### Photos

Couverture, portraits: Stéphane Schmutz, Fribourg  
Page 4: N. Righetti de Groupe E  
Page 8: Nexans

